



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Un engagement qui maintient la mobilisation !

La Fédération des Transports CGT a consulté ses bases afin de communiquer sa position sur l'appel lancé dans le transport routier à partir du dimanche 9 décembre 2018 à 22 heures.

La réunion qui s'est tenue hier matin au Ministère des Transports a permis de réaffirmer notre exigence suite aux divers engagements pris, suite aux fortes mobilisations contre la loi travail de 2016, sur le seuil de majoration des heures supplémentaires dans la branche Transport Routier.

La CGT a exprimé sa perte de confiance du dialogue social de la part des organisations patronales.

La CGT a exigé du Ministère, que soit confirmé par écrit, aussi bien par les organisations patronales que par la Ministre, que les effets de la décision du Conseil d'Etat seraient caduques au-delà des 9 mois de moratoire.

La CGT a pris acte des engagements écrits des organisations patronales et de Madame la Ministre **confirmant que toute entreprise du secteur qui n'appliquerait pas les taux, 25 et 50% de majoration des heures supplémentaires, se placerait dans l'illégalité.**

Compte-tenu de la consultation de nos syndicats, la Fédération des Transports CGT suspend l'appel à la grève du dimanche 9 décembre 2018.

Pour autant, la FNST CGT sera plus que vigilante sur la session parlementaire qui doit s'ouvrir en début d'année prochaine avec l'examen de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en exigeant les engagements du gouvernement.

Il y sera abordé des enjeux significatifs pour la Fédération des Transports CGT notamment sur le périmètre de la branche Transport Routier, avec l'inscription non seulement des taux de rémunérations des heures supplémentaires mais aussi tout autres éléments de rémunération des salariés relevant de la Convention Collective, avec l'intégration du protocole d'accord du 4 octobre 2017.

En cette période de souffrance sociale de TOUTES et TOUS, il est essentiel de faire converger les luttes dans l'unité et avec solidarité.

C'est pourquoi la Fédération appelle à se joindre à la journée d'action du 14 décembre qui sera l'occasion pour l'ensemble des syndiqués de la Fédération des Transports CGT de porter les revendications salariales de nos périmètres fédéraux.

Montreuil, le 7 décembre 2018